

CADRE RÉSERVÉ À CHEQUE DOMICILE

Demande acceptée Demande refusée Demande en attente de pièces justificatives

Date d'acceptation du dossier :/...../.....

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Date limite de dépôt des demandes : 18 Décembre 2017

- Livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné)
- Avis d'imposition de l'année 2015 (de chaque parent)
- Dernière feuille de paie (ou récente de moins de trois mois)
- Attestation de reprise d'activité après congé maternité si l'enfant a moins de 1 an ou de congé d'adoption (à faire signer par votre service de gestion du personnel)

- ➔ Si parents séparés/divorcés : double signature du formulaire suffit sinon, attestation du versement des prestations familiales (CAF)
- ➔ Si résidence alternée : double signature du formulaire ou attestation du versement des prestations familiales (CAF) ou convention ou jugement du tribunal attestant de la résidence alternée.
- ➔ Si partage des allocations familiales (CAF), et demande de partage de l'aide CESU : attestation du versement des prestations familiales réparties entre les 2 parents (CAF) ainsi qu'un deuxième formulaire de demande avec les informations concernant le deuxième bénéficiaire et les pièces justificatives complémentaires.
- ➔ Si décès du conjoint-e agent-a de l'État retraité-e: titre de pension de réversion.
- ➔ Ordre de mission du/de la bénéficiaire, signé par le/la directeur/directrice d'unité ou de service.

**LE FORMULAIRE DE DEMANDE EST A ENVOYER DÛMENT COMPLETE A
CHEQUE DOMICILE
OPERATION CNRS-MPDF
CS8078
51203 EPERNAY CEDEX**

Pour tout renseignement, envoyez un mail en précisant dans l'objet
« Opération CNRS-MPDF » à l'adresse suivante :
mpdf.cnrs.mobilite@chequedomicile.fr

Je certifie exacts les renseignements indiqués et déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution du CESU-garde d'enfant 0/6 ans.

Date et signature du demandeur :

Date et signature du 2^{ème} parent :

GUIDE D'UTILISATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE

**IMPORTANT: VOUS DEVEZ REMPLIR UNE DEMANDE
PAR ENFANT ÂGÉ DE 0 À 6 ANS.**

**MERCI DE COMPLÉTER INTÉGRALEMENT CE FORMULAIRE EN
LETTRES CAPITALES ET DE LE RETOURNER PAR COURRIER A :**

**CHEQUE DOMICILE
OPERATION CNRS-MPDF
CS8078
51203 EPERNAY CEDEX**

**DATE LIMITE (cachet de La Poste faisant foi) :
18 DECEMBRE 2017**

Le/la bénéficiaire

- Le code employeur est situé sur vos feuilles de paie (généralement en haut à gauche de votre feuille de paie).
- Votre adresse e-mail professionnelle vous permet de recevoir les identifiants indispensables au suivi de votre dossier par internet, elle est donc obligatoire.

Le deuxième parent de l'enfant

- Indiquez les informations concernant l'autre parent de l'enfant concerné par le programme CESU - garde d'enfant de 0 à 6 ans.
- Si vous et le deuxième parent de l'enfant êtes agent-e-s de l'Etat séparé(e)s / divorcé(e)s et bénéficiez du partage des allocations familiales (CAF), vous pouvez demander la même répartition de l'aide CESU en cochant la case « Est aussi Agent(e) de l'état et souhaite le partage l'aide CESU »*.

Dans ce cas votre demande doit être constituée d'un dossier complet (formulaire + pièces à fournir) pour chacun des deux bénéficiaires agent(e)s de l'état.

** Si la case est non cochée, la demande sera enregistrée comme une demande isolée ce qui rendra impossible la demande du partage de l'aide CESU entre les parents agent-e-s de l'état séparés.*

L'enfant

- Donnez les informations de l'enfant concerné par le programme CESU - garde d'enfant de 0 à 6 ans.
- La date de naissance de votre enfant est indispensable.
- En cas de séparation ou de divorce des parents, précisez si la garde de l'enfant est pleine ou en résidence alternée.
- Le code postal et la ville demandés ici sont ceux correspondant au lieu de naissance de votre enfant. Dans le cas où votre enfant est né à l'étranger, reportez le code postal 99000.
- Renseignez le rang de naissance de l'enfant (1 pour le 1^{er}, enfant, 2 pour le 2^{ème} enfant, etc.) et précisez s'il est issu d'une naissance multiple. Ces informations permettent de déterminer, si la mère de l'enfant est inactive, le montant de l'aide qui vous sera versée.
- Si la mère/le père de l'enfant est actuellement au foyer, en recherche d'emploi, étudiant-e, en congé parental, cochez la case prévue à cet effet.
- La date de reprise d'activité doit être indiquée si votre enfant a moins de 1 an à la date de la demande.

Les ressources/ la situation familiale

- Indiquez si votre foyer fiscal inclut une personne invalide et/ou un enfant majeur. Si oui, leurs parts fiscales et leurs revenus (pensions, salaires ...) peuvent être retirés des vôtres pour que l'aide CESU soit calculée en votre faveur.
- Renseignez le nombre actuel de parts fiscales de votre foyer. Si votre foyer fiscal inclut une personne invalide et/ou un enfant majeur, leurs parts peuvent être retirées de votre quotient familial.
- Indiquez le revenu fiscal de référence (RFR) mentionné sur votre déclaration d'impôt de l'année 2015 :
 - si vous viviez à cette époque seul-e ou si vous et le deuxième parent de l'enfant remplissiez une déclaration commune, reportez le montant figurant sur votre avis d'imposition;
 - si vous et le deuxième parent de l'enfant remplissez des déclarations séparées, additionnez les 2 revenus fiscaux de référence et inscrivez le résultat;
 - si l'année 2015 correspond à l'année de votre mariage, additionnez les 3 revenus fiscaux de référence et inscrivez le résultat.
- Si vous étiez imposable à l'étranger en 2015, cochez la case correspondante.

N° de dossier

Ce numéro figure dans le courrier qui vous est adressé lors du traitement de votre première demande. Faites-le figurer si vous renvoyez avec un nouveau formulaire une pièce complémentaire à votre dossier.